

La cheffe de l'Instruction publique, Anne Emery-Torracinta, a présenté les mesures pour concrétiser la formation obligatoire jusqu'à 18 ans. Mise en œuvre à la rentrée 2018

Décrochage: mailles du filet resserrées

RACHAD ARMANIOS

Formation ► A Genève, près d'un millier de jeunes interrompent chaque année leur formation avant d'être diplômés, dont environ 550 mineurs. Ce décrochage scolaire concerne 10 à 15% des élèves. Il préoccupe le canton, qui, pionnier en Suisse, a introduit dans sa nouvelle Constitution la formation obligatoire jusqu'à 18 ans. Elle sera concrétisée dès la rentrée 2018, avec une mise en œuvre progressive sur trois ans.

«Ne pas avoir de formation implique quatre fois plus de risques d'être au chômage», a rappelé Anne Emery-Torracinta, cheffe de l'Instruction publique. Elle a aussi constaté les exigences toujours plus élevées du système scolaire et du marché de l'emploi – «Il n'y a plus de petits boulots!» –, qui créent un fossé toujours plus grand avec une partie des jeunes.

Selon elle, faute de pouvoir influencer sur ce phénomène global, l'Etat se doit de tout faire pour qu'un maximum de jeunes trouvent chaussure à leur pied. L'objectif fédéral est un taux de certification de 95%, or Genève oscille entre 85 et 90% seulement de jeunes finissant leur parcours avec un diplôme scolaire.

«Changement de paradigme»

M^{me} Emery-Torracinta espère faire significativement remonter ce taux d'ici trois ans. La magistrate insiste: l'obligation pour chaque jeune de se former au sortir de l'école obligatoire «ne se décrète pas», c'est donc avec «humilité» que le département envisage ce «changement de paradigme». Pour la rentrée, 48 postes supplémentaires sont inscrits au projet de budget 2018, soit 7,5 millions de francs pour une année, des moyens qui seront adaptés s'il le faut.

L'objectif est de «resserrer les mailles du filet» en proposant une offre davantage ciblée, modulée et qualifiante. Le dispositif actuel sera renforcé et de nouvelles offres de formations pré-qualifiantes seront proposées, dont des stages de trois mois dans différents centres de formation et des classes préprofessionnelles. Chaque jeune devra bénéficier d'une orientation et d'une formation sur mesure. Il ne sera plus possible de laisser un mineur sans projet ni solution. Ainsi, le suivi des élèves sera renforcé. En particulier, les élèves en grandes difficultés en dernière année du Cycle seront mieux accompagnés pour choisir leur voie.

Nouvelle offre de formation

Le «verrou» empêchant les jeunes de rester plus d'une année dans les structures de transition sautera, la durée pouvant aller jusqu'à deux ans, mais sans reproduire la même offre. Selon M^{me} Emery-Torracinta, il ne s'agit nullement de les laisser plus longtemps dans une «voie de garage» en attendant leur majorité! A l'inverse, ajoute Sylvain Rudaz, chef du Secondaire II, «si un élève dans une structure de transition ne s'y trouve pas à sa place, il n'aura plus l'obligation d'y rester l'année entière et on l'aiguillera au plus vite vers une autre voie».

Une nouvelle offre de formation préqualifiante a été prévue en vue d'une entrée dans une formation professionnelle. Au menu: des programmes axés sur les «gestes métier», des stages de trois mois par rotation sur une année ou encore des modules pour remettre le pied à l'étrier (remobiliser un élève découragé, remise à niveau scolaire, stage de découverte, etc.). Un accompagnement dans l'insertion en formation et un renforcement des compétences de



La nouvelle offre de formation contiendra notamment des programmes axés sur les «gestes métier». KEYSTONE

base (maths, français, culture générale) seront garantis. Enfin, le programme CAP Formations (ateliers collectifs) servira de guichet unique pour les jeunes en rupture, en collaboration avec les partenaires du département.

«Le DIP ne peut pas tout faire seul. Il faut aussi que les employeurs acceptent ces jeunes», commente M^{me} Emery-Torracinta. Quant aux «décrocheurs» majeurs, ils ne seront pas abandonnés, promet-elle. I

QUI SONT LES JEUNES EN RUPTURE SCOLAIRE?

Parmi les 550 mineurs en décrochage scolaire, 290 sont des jeunes en difficulté issus du Cycle d'orientation et qui ne peuvent entrer dans une filière de formation certifiante ou qui sont en échec à l'issue d'une année dans une structure de transition. Environ 240 sont des jeunes qui rencontrent des difficultés à se maintenir dans une filière certifiante. Enfin, une

vingtaine sortent de l'enseignement spécialisé sans solution de formation.

Les jeunes décrocheurs cumulent souvent plusieurs facteurs de fragilité: sur les plans scolaire, de la santé, de la précarité socio-économique. Le phénomène touche en premier lieu les garçons, les élèves allophones et ceux des couches socio-économiques défavorisées. RA